

# Former aujourd'hui les enseignants de demain

## Les nouveaux **concours** de recrutement

### Conditions d'inscriptions :

Avoir obtenu le master 2 ou être inscrit en master 2

*NB : Des dérogations sont possibles pour certains concours ou pour des cas particuliers (mère de 3 enfants, sportifs de haut niveau...). Se renseigner auprès de la scolarité de l'IUFM.*

### Programmes :

Ils sont centrés autour de trois priorités :

- la culture disciplinaire
- la capacité à planifier et organiser un enseignement adapté à un niveau de classe
- la connaissance du service public d'éducation

### Calendrier :

- épreuves écrites d'admissibilité au 1er semestre de M2: CRPE en septembre, CAPES, CAPEPS, CAPLP, CPE en novembre
- épreuves orales d'admission en juin

### Épreuves des concours :

#### CRPE

Concours de recrutement de professeurs des écoles

#### Épreuves d'admissibilité :

- épreuve écrite de français et d'histoire, géographie et instruction civique et morale
- épreuve écrite de mathématiques, de sciences expérimentales et de technologie

#### Épreuves orales d'admission :

- présentation d'une préparation de séquence en mathématiques et interrogation sur (au choix) arts visuels, musique ou EPS ;
- présentation d'une préparation de séquence en français et interrogation sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'État... »

#### MASTER ET CONCOURS

**Attention ! La réussite au concours est distincte de l'obtention du master. On peut obtenir son master sans être reçu au concours, mais il est obligatoire d'obtenir son master 2 pour valider sa réussite au concours.**

#### CAPES, CAPET, CAPEPS, CAPLP, CPE

Certificat d'aptitude au professorat d'enseignement du second degré (professeurs des lycées et collèges et conseillers principaux d'éducation)

#### Épreuves d'admissibilité :

- 2 épreuves écrites portant sur la culture disciplinaire

#### Épreuves orales d'admission :

- 2 épreuves comprenant le plus souvent :
- 1 épreuve de présentation d'une leçon
  - 1 épreuve sur dossier ou autre support, suivie d'un entretien avec le jury sur la compétence « agir en fonctionnaire de l'État... »

**NB : Les concours du CAPES de documentation, des CAPLP et de CPE respecteront les modalités générales avec introduction des adaptations nécessaires.**

## L'entrée dans le **métier**

Les lauréats des concours, titulaires de leur master 2, seront placés dès la rentrée scolaire suivante en position de fonctionnaire stagiaire. Ils assureront leurs enseignements en pleine responsabilité et suivront des formations pour un tiers de leur temps de service. Leur titularisation interviendra à l'issue de cette année et après avis du jury.



Pour aller plus loin : le portail des IUFM : [www.iufm.education.fr](http://www.iufm.education.fr)  
le site de l'IUFM des Pays de la Loire : [www.iufm.univ-nantes.fr](http://www.iufm.univ-nantes.fr)  
23 rue du Recteur Schmitt - 44300 Nantes - tél : 02 51 86 40 31

Réalisation par le service communication de l'IUFM - mars 2010



**Un métier qui s'apprend  
Des masters pour réussir**  
Université de Nantes - IUFM des Pays de la Loire  
Université d'Angers - Université du Maine

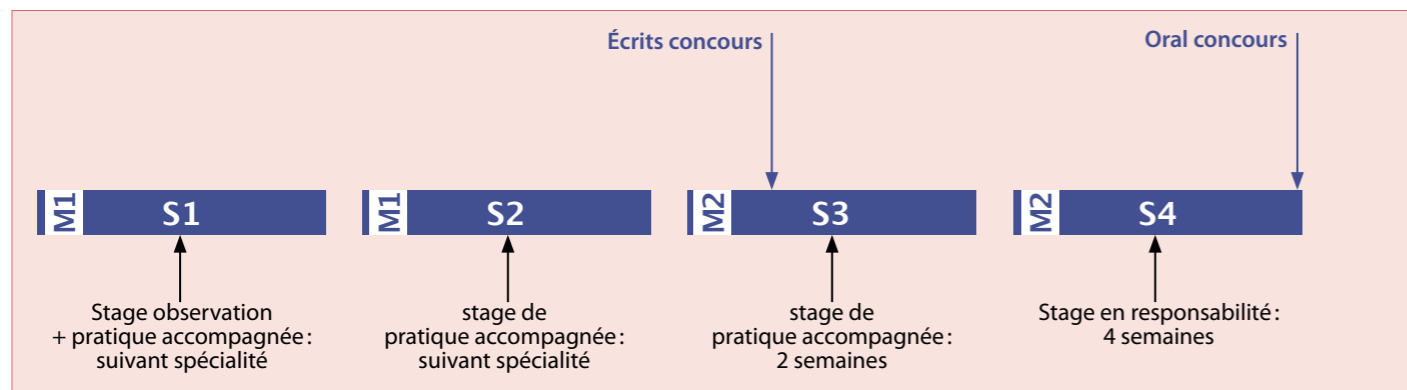
# Les universités publiques de la région s'associent en partenariat avec l'IUFM pour proposer une offre cohérente de masters :

- Un master mention "M2EF" pour les spécialités "1<sup>er</sup> degré", "technique et professionnel" et "encadrement éducatif"
- Des masters disciplinaires et des spécialités "MEF" pour le second degré (sous réserve d'habilitation)

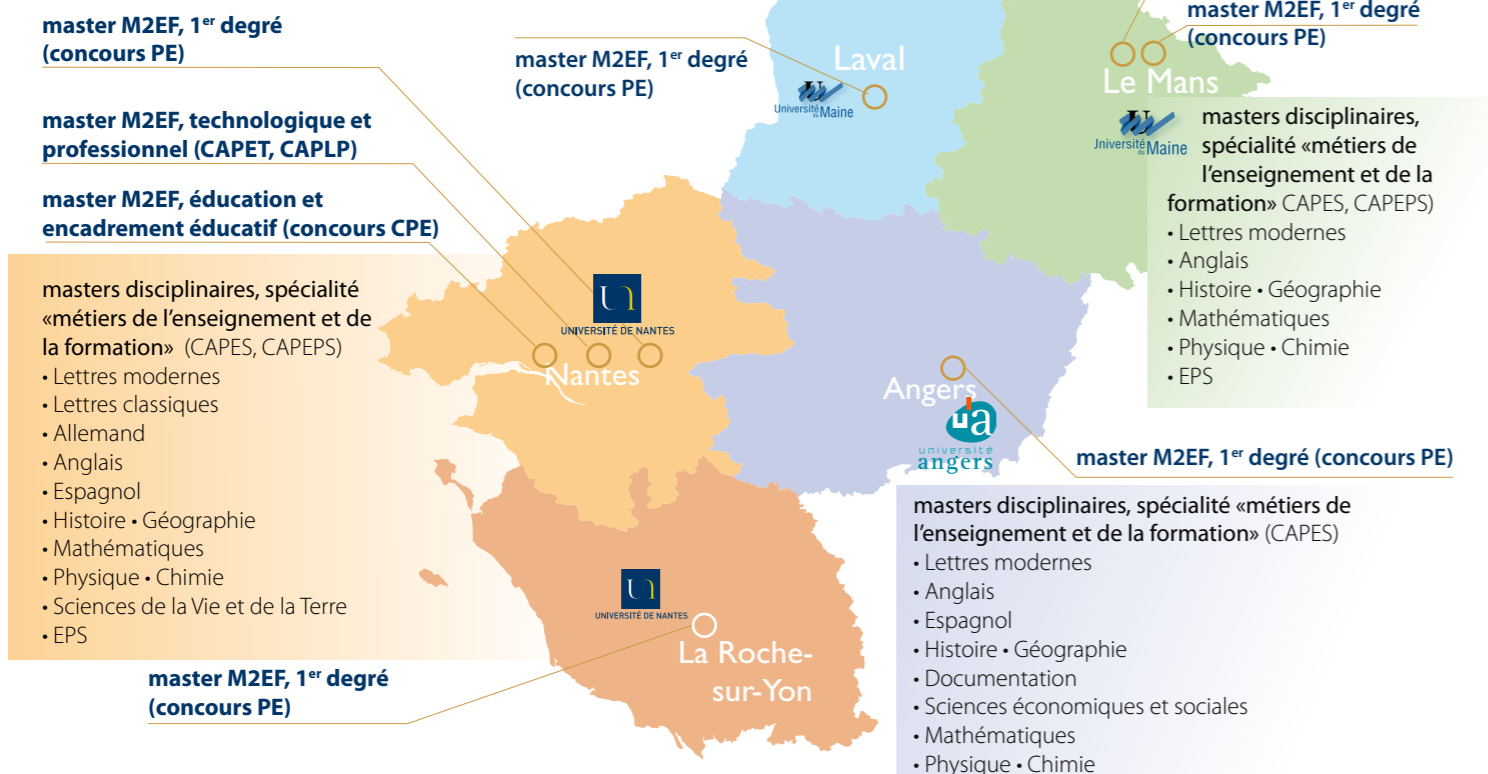
## Une formation de niveau master (Bac + 5)

La formation et le recrutement des enseignants connaissent de profondes mutations. Tous les IUFM, et celui des Pays de la Loire en particulier, s'organisent pour mettre leurs enseignements en conformité avec les exigences des nouveaux concours de recrutement dans le cadre des masters. Dès la session 2011, les professeurs des écoles, les professeurs des lycées et collèges, les professeurs des lycées professionnels, les conseillers principaux d'éducation sont recrutés au niveau Master 2 (Bac + 5). À la rentrée de septembre 2010 un master (M1 + M2) adapté aux nouveaux concours CRPE, CAPLP, CAPET et CPE sera proposé par les trois universités publiques de la région avec l'IUFM. Les étudiants désireux de passer les concours du second degré (CAPES, CAPEPS) devront s'inscrire dans une spécialité MEF (métiers de l'éducation et de la formation) d'un master proposé par les UFR disciplinaires des universités.

## Organisation des masters



## Carte des formations (master 1 et 2)



## Des masters adaptés (\*)

Concours préparé	mention du master	Spécialités	Contenus de formation et parcours	Inscriptions
CRPE	Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (M2EF)	Enseignement du premier degré (EPD)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Tronc commun :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bloc 1 : savoirs à enseigner et à apprendre</li> <li>- Bloc 2 : savoirs généraux de l'enseignant</li> <li>- Bloc 3 : analyse de l'activité de l'enseignant et des élèves</li> <li>- Bloc 4 : formation à et par la recherche</li> <li>- Bloc 5 : «dominantes» : selon les sites différents parcours seront proposés</li> <li>- Bloc 6 : stages</li> </ul> </li> <li>• <b>Adaptation aux métiers de l'enseignement (AME)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- parcours réservé aux étudiants en reconversion professionnelle (nombre de places très limité)</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Loire-Atlantique et Vendée : IUFM (Université de Nantes)</li> <li>• Mayenne et Sarthe : Université du Maine (Le Mans)</li> <li>• Maine-et-Loire : Université d'Angers</li> </ul>
CAPET CAPLP		Enseignement et formation technologiques et professionnels (EFTP)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Enseignement général :</b> mathématique et culture scientifique ; lettres, langues, culture humaniste</li> <li>• <b>Technologie et sciences de l'ingénieur</b></li> <li>• <b>Sciences et techniques de gestion</b> (4 options : communication et organisation ; comptabilité et gestion ; commerce et vente ; transport logistique)</li> <li>• <b>Sciences et techniques industrielles</b> (5 parcours : génie industriel bois ; génie électrique ; génie mécanique ; génie civil ; exploitation des transports)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IUFM (Université de Nantes)</li> <li>• L'ouverture de ces parcours se fera sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.</li> </ul>
CPE		Métiers de l'éducation et de l'encadrement éducatif (M3E)		IUFM (Université de Nantes)
CAPES CAPEPS	Masters disciplinaires	Métiers de l'enseignement et de la formation (MEF)	Suivant discipline	Dans la composante universitaire de la discipline (UFR)

(\*) Toutes les informations publiées ici sont données sous réserve d'approbation par les instances des trois universités publiques de la région et de validation par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.